

**AVEC UN HANDICAP, A QUI S'ADRESSER
POUR UNE RELATION SEXUELLE OU TENDRE, MOYENNANT FINANCE ?**

Comment répondre à toutes ces personnes handicapées, habituellement des hommes qui me sollicitent directement ou par l'intermédiaire d'un proche pour savoir comment rencontrer une prostituée qui accepterait de coucher avec eux ? Voici quelques demandent qui me sont faite.

Un homme âgé de 55 ans est brutalement devenu hémiparétique et privé de la parole depuis 5 ans à cause d'un accident vasculaire cérébral. Ses besoins sexuels monopolisent ses pensées et son fils de 20 ans est en quête de lui trouver une prostituée. Tour à tour, il demande à des prostituées si elles accepteraient d'aller avec son père hémiparétique, aphasique, en fauteuil roulant. Aucune prostituée n'accepte. Elles prétextent qu'il ne pourra pas monter à l'étage, qu'il pourrait mourir pendant l'acte, qu'elles n'ont pas l'habitude.

Un jeune homme de 26 ans, atteint de myopathie, se déplace en fauteuil roulant électrique. Il bouge faiblement la tête et sa main droite. Il me confie : « Je voudrais rencontrer une femme. Je n'ai jamais fait l'amour, je voudrais savoir ce que c'est qu'une relation sexuelle avant de mourir. »

Un homme IMC, se masturbe compulsivement à plusieurs reprises dans la journée. A l'examen, sa verge douloureuse est rouge, parsemée de croûtes, le gland bouffi est violacé. Sa souffrance psychologique s'est répercutée cruellement sur son sexe qu'il masturbe compulsivement pour calmer son désir de rencontrer une femme.

Comment aider ce jeune qui demande à son infirmière de le masturber parce qu'il ne peut même pas le faire lui-même ? Et que dire à cette infirmière désemparée et indécise ?

Comment répondre à cette mère qui, honteuse, m'avoue en sanglotant ne plus en pouvoir de masturber régulièrement son fils de 25 ans, depuis plusieurs années déjà, pour « lui offrir des moments de bonheur »...

En revanche, certaines personnes dépendantes ne réclament pas de partenaire sexuel. Surtout, laissons les en paix. Il n'y a pas de norme à faire ou ne pas faire l'amour pour être bien dans sa vie. Après des années de refus ou de déni de la sexualité chez les personnes handicapées, on n'a pas le droit

maintenant de vouloir imposer le sexe comme une norme d'épanouissement. Entre-nous, ceci est aussi valable pour les personnes valides.

Les résidants en ont assez des discours théoriques institutionnels, qui retardent ou interdisent toute rencontre avec une prostituée.

Les médicaments antihormonaux ou sédatifs pour abattre le désir sont encore trop souvent utilisés. Ils laissent les individus avachis et hagards permettant de comprendre cette expression punitive de « camisole chimique ».



A.S.P.H.

MASSAGES, THALASSOTHERAPIE, CURE THERMALE

On s'aperçoit parmi ceux qui demandent à voir une prostituée qu'ils sont en fait en demande d'affection, voire d'amour et qu'ils souffrent souvent d'une extrême solitude et qu'ils ne sont absolument pas informés sur la sexualité. Pouvoir, avec leur accord, faire une information sur la sexualité et leur expliquer comment réagit leur corps, les rassure.

Les séances de **massages**, une **thalassothérapie** ou une **cure thermale** (cette dernière étant prise en charge par la sécurité sociale) peuvent permettre de retrouver des sensations agréables dans tout le corps. Une paralysie fait perdre les sensations corporelles, la douleur chronique, les interventions chirurgicales, les escarres meurtrissent le corps, la honte de montrer ses cicatrices, son corps déformé, ses membres rétractés, monopolise l'individu et l'empêche de vivre. **Le massage permet de retrouver une unité dans son corps.** Il le rend épanoui, serein, délassé. Enfin, pour certains, le massage calme les désirs sexuels en apportant le bien-être qu'il leur manquait. Les autres, mieux dans leur tête et dans leur corps vont désirer aller plus loin.

LA LOI et LES PROFESSIONNELS

Que dit **la loi** pour **une intervention à caractère sexuel d'un professionnel de l'institution, d'un parent, d'un directeur ou d'un professeur ?**

Code pénal partie législative : Art 222-28,29,30 ; Art 22-25,27,22

Est punissable de prison et d'amende, toute personne ayant autorité (parent, grand-parent, oncle, directeur d'institution, professionnel d'établissement) qui avec ou sans accord de la personne handicapée (personne vulnérable) effectuerait ou demanderait d'effectuer sur lui-même un acte sexué (masturbation, fellation, attouchement, relation sexuelle). C'est abuser de l'autorité que lui confère ses fonctions..

La peine encourue pour **une personne ayant autorité** ayant, par exemple, **masturbé une personne vulnérable** (dans ce cas, handicapée) est **de 5 à 10 ans de prison et 75 000 à 150 000 euros d'amende.**

A.S.P.H.

LOI ET PROSTITUTION

Si le résidant veut voir une prostituée, il a le droit de le faire. La loi en France, autorise à conduire un résidant adulte handicapé d'une institution, auprès d'une prostituée. On peut négocier le tarif si besoin. Le personnel l'amène et la ramène, c'est de l'ordre du véhiculage.

La prostituée peut se rendre dans la chambre du résidant au sein de l'institution. C'est un lieu privé. L'accord du directeur d'établissement est recommandé pour éviter les conflits dans l'institution, mais ce n'est pas obligatoire vis à vis de la loi.

La personne **sous tutelle** n'a pas besoin d'informer son tuteur ou ses parents pour faire appel à une prostituée. Il n'y a pas de pouvoir des parents sur la vie privée d'un adulte même sous tutelle. La personne handicapée n'a de compte à rendre à personne, c'est son argent de poche qui est utilisé.

FAIRE APPEL A UNE PROSTITUEE

Il semble relativement facile de conseiller d'aller voir une prostituée. Mais on va se heurter alors à plusieurs problèmes.

En général, il est nécessaire de demander à une dizaine de prostituée pour obtenir un accord, quand la personne est simplement sur un fauteuil roulant manuel. Il faudra en solliciter le double ou plus dès qu'il existe une trachéotomie, un fauteuil électrique, un surpoids, un écoulement de salive, des tremblements importants... Ces femmes ont peur et ne savent comment s'y prendre.

A la période de ces échec, c'est bien d'expliquer à la personne handicapée que si les prostituées refusent d'aller avec eux c'est par méconnaissance du handicap et non à cause de leur personnalité.. Ce n'est pas eux qu'elles rejettent mais elles ne savent pas comment déshabiller et rhabiller la personne sans lui faire du mal. Combien de temps cela va-t-il prendre ? Les difficultés respiratoires les inquiète beaucoup se sachant que faire en cas d'ennui.

Prisonnière du temps pour gagner leur vie, elles risquent de lancer des mots blessant comme « C'est bientôt fini ? », « Dépêche, j'ai pas qu'ça à faire », et ne sont pas adaptée à la lenteur induite par le handicap.

Sans préservatif, le risque de transmission de SIDA, Hépatite, Syphilis et autres maladies sexuellement transmissibles est important.

Certaines prostituées mal intentionnées rajoutent un zéro sur le chèque après l'avoir rempli, détroussent ou maltraitent leur faible client. La présence d'un tiers, pas loin, semble indispensable.

Elles se déplacent très rarement au domicile ou en institution.

Ces quelques points montrent la difficulté à rencontrer une prostituée qui convienne à une personne handicapée. Heureusement, certaines ne sont pas inquiétées par le handicap, elles s'adaptent à ces rencontres et ne précipitent pas l'acte sexuel. Une fois cette perle rare rencontrée, on conseille de conserver précieusement ses coordonnées.

LES ASSISTANTS SEXUELS

Il existe en Hollande, au Danemark, en Allemagne et maintenant en Suisse des assistants et assistantes sexuelles. Selon les pays, fellation ou pénétration sont ou non autorisés. En Hollande, l'assurance maladie rembourse leurs prestations à raison de deux séances par mois.

Quelles différences entre prostituée de ville et assistants sexuels ?

En Allemagne, la chaîne de télévision SW3, a diffusé une scène d'accompagnement sensuel, caresse, massage, baiser sur la bouche, conduite de la main pour permettre de toucher les seins, le corps de cette femme attentive aux réactions de l'homme jeune, ancien footballeur, actuellement terrassé par la SEP. Tout respire l'harmonie. On peut se demander alors pourquoi tant d'aversion pour le travail de ces personnes ?

L'avantage des assistants sexuels sur les prostituées de ville. Comment se passe les rencontre ?

Les assistants sont répertoriés sur **une liste remise aux personnes handicapées**, ce qui est rassurant. Les règles et statuts de l'association sont expliqués clairement au préalable pour éviter toute confusion. **Les limites sexuelles sont indiquées** (fellation ou pas, coït ou non). La rémunération reste correcte. Les relations entre les deux partenaires sont d'égal à égal. Ici, il existe peu de risque d'agression corporelle, financière ou de brimades psychologiques

Ces assistants sont formés à être moins directs que les prostituées, à consacrer du temps à l'autre. **Les caresses** peuvent être douces, tendre, sensuelle englobant la totalité du corps. Elles permettent **de se construire ou se reconstruire** au-delà de la souffrance corporelle, des malformations, des amputations. Les massages se vivent au travers d'une huile essentielle parfumée. Une atmosphère paisible est créée avec des bougies, de l'encens, de la musique afin d'éveiller tous les sens à ce moment de plaisir, d'échange, de douceur et d'affection.

A partir de la deuxième rencontre, une relation amicale s'installe permettant une meilleure mise en confiance et un échange affiné.

Ces assistants sexuels sont formés à **manipuler une personne dépendante sans lui déclencher de douleur**. Ils n'ont pas de crainte à habiller, déshabiller et à toucher des corps abîmés.

Ils ont une obligation de suivi médical **afin de ne pas transmettre de maladies sexuellement transmissibles**

Après l'acte, ils savent **remettre le pénilex** en place et le recoller.

Si **certaines personnes s'auto mutilent** lors de la masturbation. L'assistant va apprendre à l'intéressé comment se caresser le pénis ou le clitoris pour atteindre l'orgasme sans se blesser.

La prostitution existe de puis la nuit des temps. Pourquoi la refuser à ceux qui ne peuvent se déplacer seul ? La formation de ces assistants sexuels est une aubaine, car ils apportent un réconfort et une sécurité supérieurs aux services d'une prostituée. Leur métier n'est pas facile et peu de personnes sont prêtes à le faire.

Combien de temps faudra-t-il pour créer l'équivalent dans d'autres pays ? Mais surtout combien de temps supplémentaire faudra-t-il attendre pour que les institutions osent faire appels à eux ? Les responsables d'établissements sont effrayés à l'idée qu'un premier accord engendre une débandade sexuelle in maîtrisable de tous les résidants. La mise en place d'une sorte de charte pourrait, en cadrant la venue de l'assistant sexuel, apaiser cette peur de la débauche généralisée.

Si l'on considère certaines personnes **handicapées mentales** (mongoliens, handicapés mentaux profonds, polyhandicapés...). Ils ne peuvent pas comprendre que l'échange sexuel se fasse contre de l'argent. Ils peuvent être traumatisés ou à l'inverse vouloir tripoter tous les passants. Laissons les tranquille. Les pousser à la relation sexuelle peut provoquer des manques (comment expliquer que cette prestation de service n'était pas de l'amour ?) Ou des angoisses intenses chez les personnes autistes qui se satisfont habituellement d'une masturbation rituelle et qui deviennent déstructurés par cette relation à deux ?

Certains méprisent ces relation parce que **l'amour n'est pas présent** mais y est-il dans ces relations sexuelles éphémères à l'intérieur ou au sortir d'une boîte de nuit ?

A.S.P.H.

EN CONCLUSION L'ASSISTANCE EST-ELLE DE LA PROSTITUTION ?

L'assistance sexuelle est un échange de sensualité ou de sexualité contre de l'argent. Par définition, c'est de la prostitution mais pas la forme pure et crue habituelle. **C'est une forme tendre, ou de la "prostitution tendresse"**. C'est davantage qu'un échange de sexe contre de l'argent.. C'est un don de soi, un don d'amour pour réveiller des corps oubliés dans leur douleur, qui n'existent qu'au travers de soins médicaux réguliers et qui vivent le plus souvent dans une extrême solitude.

A combien d'euros peut-on évaluer le fait de transmettre autant de bonheur en venant discuter, en considérant la personne comme un individu, en caressant tendrement la totalité son corps sans montrer ni peur, ni dégoût, en prenant dans les bras son corps meurtri ? On est au-delà des considérations monétaires. Offrir ce bien-être, aucun médecin, infirmière ou professionnel du soin ne peut le faire, d'autant que la loi l'interdit.

Valide et autonome, on fait ce qu'on veut sans rien demander à personne. Combien d'hommes vont voir ces « dames » en cachettes de l'entourage et surtout de leur femme ? Mais pour une personne handicapée, il faut l'accord des éducateurs, de la direction, d'une personne pour la véhiculer, tout le monde le sait, en parle, commente...

Qui sommes-nous pour avoir le droit de juger de ce qui est bien pour les autres quand ils ont toutes leur tête ?

Les fractures de la vie font réfléchir et changer ses convictions. Parler de certains sujets sans être concerné est aisé. Ecoutez les hommes parler d'avortement, de viol, et les femmes du cancer de la prostate ou des testicules. A entendre ces hommes et ces femmes, ces épreuves ne sont pas si grave que ça et même on entend parfois que c'est une bonne leçon qui fera du bien !

A la suite d'une tumeur, d'un accident ou d'une maladie tout peut basculer. Chacun de nous peut être concerné. Bloqué dans un lit, on ne peut que subir. On nous donne à manger, on nous nous gratte le nez, on nous fait les pansements, on nous lave le derrière. Durant toutes ces heures du jour et de la nuit, **on reste dans une solitude effroyable**. On se croit fini et on pense sans cesse. Et on croit intensément qu'on ne sera plus jamais aimé d'amour. Comment trouver le courage de vivre ? **Il est possible qu'alors on veuille payer quelqu'un** pour être pris tendrement dans les bras, recevoir de l'affection, poser sa tête dans le creux d'une épaule accueillante et se laisser

aller à sangloter tellement on avait besoin de ce tendre contact pour affronter le quotidien et l'avenir.

C'est le rêve qui me tourmentait pendant ces longs mois alitée à plat dos dans ma chambre d'hôpital. Le manque d'amour et de geste tendre ont été terribles. Comment affronter mon avenir en fauteuil ? Comment rencontrer quelqu'un dans cet état ? La solitude affective m'écrasait, mais dans ce monde impersonnel, il n'y avait personne pour me serrer très fort contre son cœur en me disant des mots tendres, même en échange d'un peu d'argent...

Dr Bernadette SOULIER : « **Aimer au-delà du handicap. Vie affective et sexualité du paraplégique** » Ed DUNOD, 2^eEd 2001, 212 p. En librairie.

Dr Bernadette SOULIER : « **Un amour comme tant d'autres ? Handicaps moteurs et sexualité** » Ed APF (Association des Paralysés de France), 2001, 290 p. Se commande uniquement à l'APF, 17 Bd Auguste Blanqui, 75013 PARIS

Date : 18 octobre 2006-11-20

Auteur : Docteur Bernadette Soulier
Médecin Sexologue, spécialiste du Handicap (France)

Responsable de l'Association Socialiste de la Personne Handicapée :

Gisèle Marlière
Secrétaire nationale

A.S.P.H.